

CD/PV.633
20 août 1992

FRANCAIS

COMPTE RENDU DEFINITIF DE LA SIX CENT TRENTE-TROISIEME SEANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 20 août 1992, à 10 heures

Président : M. Michel Servais (Belgique)

Le PRESIDENT : Je déclare ouverte la 633ème séance plénière de la Conférence du désarmement.

Sur la liste des orateurs figurent, aujourd'hui, les représentants de l'Italie, des Etats-Unis d'Amérique et de l'Inde. Tout de suite, je donne la parole à mon collègue et ami, l'ambassadeur Negrotto Cambiaso.

M. NEGROTTO CAMBIASO (Italie) : Permettez-moi tout d'abord de vous remercier beaucoup et de rendre hommage à la simplicité souriante et efficace avec laquelle vous vous acquittez de vos responsabilités envers la Conférence du désarmement et au sein du Groupe occidental.

Permettez-moi ensuite d'exprimer mes vœux reconnaissants au Secrétaire général de la Conférence, l'ambassadeur Berasategui, pour son amitié avant tout, et pour ses avis toujours subtils et pertinents qui m'ont aidé et qui aideront la Conférence à mieux identifier la voie qui sera la sienne. Ma reconnaissance s'étend à tous ses collaborateurs précieux et dévoués, aux différents échelons du secrétariat.

En revenant ici à Genève prendre congé de vous tous, je me suis demandé si la responsabilité prioritaire qui incombe à la Conférence du désarmement au cours de ces journées décisives pour la Convention sur les armes chimiques justifierait le luxe d'un moment soustrait aux questions de fond pour le consacrer "aux adieux", d'autant plus que je n'ai pas de lumières particulières à partager; ce n'est pas un moment de vérité que je vis tandis que je m'éloigne d'une ville, d'une activité, d'un groupe de collègues et amis que j'aimais bien.

Je n'ai donc aucun message final à adresser, différent de l'expérience quotidienne d'une recherche laborieuse de points de convergence, vécue en cette salle même, ou au sein des comités, des groupes et des sous-groupes de la Conférence du désarmement. C'est là, et non pas quand on va larguer les amarres, que l'espoir en un monde plus sûr, parce que moins armé, se réalise ou, au contraire, s'effondre.

Néanmoins, est-ce que ce rituel qui est le nôtre, de salutations et d'appréciations à ceux qui arrivent ou qui s'en vont, cette attention minutieuse accordée à la courtoisie, ne sont pas en soi le signe d'un style dont nous aimerions voir les relations internationales de plus en plus marquées ? Car aujourd'hui encore, par une des assimilations destructrices du nationalisme, il y a des défauts que nous nous efforçons chaque jour de surmonter dans nos rapports personnels qui se transforment en vertus dès lors qu'ils sont mis au service d'un prétendu intérêt supérieur de notre propre pays.

Ainsi, des trois années passées à la Conférence, j'emporte avant tout le souvenir agréable d'une gentillesse généralisée, qui marque même nos négociations les plus difficiles, et l'espoir qu'elle n'est pas seulement un exercice de style, mais un rapprochement véritable entre les Etats, beaucoup plus profond que le rapprochement des personnes.

(M. Negrotto Cambiaso, Italie)

Face aux événements dramatiques et inattendus dans certaines régions de l'Europe, force est de reconnaître qu'il n'existe pas de région au monde qui puisse être qualifiée d'exemplaire, ou considérée à l'abri d'une violence armée irrationnelle et meurtrière. Aussi devons-nous malheureusement constater combien il est difficile, pour la communauté internationale, de repérer et de mettre en oeuvre les ripostes qui conviennent quand l'incendie s'est répandu, qu'il s'agisse de la violence armée, du scandale de la mort par la famine de populations entières - issue souvent de cette même violence - ou quand il s'agit de rétablir la légalité internationale bafouée.

C'est pourquoi je tiens encore une fois à réaffirmer, au nom de mon pays et en mon nom personnel, notre pleine confiance dans le rôle de la Conférence du désarmement, un rôle à la fois important et urgent.

Nous sommes en fait convaincus que cette conférence, actualisée dans sa composition et dans ses responsabilités, pourra beaucoup faire en vue de préparer les conditions nécessaires pour prévenir certaines tragédies : en enrichissant la communauté internationale d'un réseau préventif d'ententes spécifiques et surtout en dotant ses organes de moyens efficaces et crédibles permettant d'en contrôler l'application.

Nous l'avons souvent répété à propos des armes chimiques, la même approche s'applique, à notre avis, au contrôle urgent par des organes internationaux du transfert, de la production et du stockage des armements; à l'espace extra-atmosphérique, où des mesures internationales de surveillance de l'utilisation, et même certaines limitations de cette utilisation, semblent désormais possibles et nécessaires; à l'interdiction des essais nucléaires, où le temps perdu cette année devra être récupéré dans les toutes prochaines sessions, conformément aux progrès annoncés ou réalisés dans la réduction des arsenaux, et à une attente répandue dans l'opinion publique.

J'aurais aimé vivre avec vous et avec tous mes collègues et amis de la Conférence la phase conclusive de l'accord sur les armes chimiques. La précarité de notre condition de nomades ne me le permettra pas. C'est pourquoi, le congé que je prends de vous aujourd'hui se veut surtout un au revoir à Paris, où j'espère ardemment retrouver bientôt pour la signature de la Convention sur les armes chimiques tous les amis, sans exclusion, que j'ai eu la bonne chance de rencontrer ici ou à New York, et avec lesquels il aura été possible et agréable, jour après jour, d'atteindre un résultat important et porteur d'avenir. C'est là une expérience qui restera parmi les plus beaux souvenirs de ma vie professionnelle.

Le PRESIDENT : Je remercie l'ambassadeur Negrotto Cambiaso de ses paroles aimables à mon égard et surtout de la déclaration qu'il vient de faire et des vœux qu'il adresse à notre Conférence pour une heureuse conclusion de la négociation sur les armes chimiques.

L'ambassadeur Negrotto Cambiaso vient de faire sa dernière intervention au nom de son pays. Il a représenté l'Italie durant près de trois ans, pendant lesquels il a exercé ses responsabilités avec une compétence diplomatique et un talent remarquables, dans les meilleures traditions de la Farnesina.

(Le Président)

En 1990, il a assumé la présidence du Comité spécial chargé d'élaborer des arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes, avec les qualités professionnelles que je viens de souligner, ainsi qu'avec sa personnalité que nous avons tous pu apprécier. Il a aussi participé cette année d'une façon décisive aux négociations sur le projet de convention interdisant les armes chimiques, en sa qualité de coordonnateur du Groupe des pays occidentaux. Il nous quitte maintenant pour occuper de très lourdes fonctions auprès de son Ministre des affaires étrangères, une responsabilité qui implique une distinction hors du commun. Au nom de la Conférence et en mon nom propre, je souhaite à l'ambassadeur Negrotto Cambiaso et à sa famille beaucoup de succès dans leurs activités futures et je l'assure de toute mon amitié.

Je donne maintenant la parole au représentant des Etats-Unis d'Amérique, l'ambassadeur Ledogar.

M. LEDOGAR (Etats-Unis d'Amérique) (traduit de l'anglais) :

Monsieur le Président, la modestie vous a fait dire que c'est aux hasards de l'ordre alphabétique que vous devez d'occuper la présidence. Quoi qu'il en soit, c'est un hasard heureux de notre point de vue puisque nous pouvons compter sur votre sagesse et votre savoir-faire tandis que vous exercez la présidence de la Conférence du désarmement en ce mois critique où nous allons achever nos travaux sur une convention interdisant les armes chimiques. Je me joins à vous pour faire mes adieux et souhaiter bonne chance à notre ami Andrea Negrotto Cambiaso, qui est promu à un poste très important à Rome.

Je négligerai aujourd'hui pour quelques instants cet objectif essentiel qu'est la Convention sur les armes chimiques pour aborder le point 1 de notre ordre du jour, à savoir l'interdiction des essais nucléaires. Les Etats-Unis font pleinement leur la déclaration du Groupe occidental, dont l'ambassadeur Tanaka a donné lecture le 18 août. Cependant, le fait que cette année le Comité spécial sur l'interdiction des essais nucléaires ne s'est pas réuni a privé les Etats-Unis, comme d'autres pays, de la possibilité d'apporter leur contribution aux travaux de cet organe. Je dois donc aujourd'hui résumer en quelques phrases ce que nous aurions exposé en détail aux réunions du Comité spécial si celui-ci avait vu le jour.

Nous avons, par exemple, l'intention de contribuer plus avant à l'excellent échange de vues qui avait eu lieu l'an dernier sur les essais nucléaires, en examinant les raisons pour lesquelles des essais ont lieu, quelles sont leurs relations éventuelles avec la non-prolifération nucléaire, en nous interrogeant sur leur vérifiabilité et en abordant de nombreuses autres questions. Nous avons aussi prévu d'analyser les incidences sur les essais nucléaires des changements spectaculaires qu'ont apportés le Traité START, le Mémoire d'accord du 17 juin 1992 sur de nouvelles réductions des armes stratégiques offensives et les autres mesures prises par les Etats de l'ex-Union soviétique et les Etats-Unis. Ces changements réduiront les forces nucléaires à moins d'un tiers du niveau de 1990. Nous voulions aussi examiner les modifications récentes apportées à la politique des Etats-Unis en matière d'essais nucléaires. Nous n'avons plus le temps de le faire en détail et je me contenterai de vous en exposer les grandes lignes.

(M. Ledogar, Etats-Unis d'Amérique)

En premier lieu, l'objectif de tous les essais nucléaires souterrains des Etats-Unis est d'évaluer et d'améliorer la sûreté de notre stock nucléaire et de maintenir la fiabilité d'une dissuasion nucléaire considérablement réduite. C'est là une exigence qui demeurera tant qu'il faudra une dissuasion nucléaire.

Deuxièmement, les Etats-Unis ne procéderont qu'au minimum d'essais nécessaires à cette fin. Nous ne prévoyons pas actuellement plus de six essais par an pour les cinq années à venir. Cela ne représente qu'une faible portion du nombre d'essais effectués pendant les années 70 et au début des années 80.

Troisièmement, les Etats-Unis limiteront la puissance des essais nucléaires au minimum nécessaire. Nous ne prévoyons pas désormais plus de trois essais supérieurs à 35 kilotonnes par an.

Malheureusement, en dépit des efforts inlassables de notre très éminent collègue indien, les activités déployées à la Conférence du désarmement en ce qui concerne le Comité spécial sur l'interdiction des essais nucléaires ont été l'exemple même de ce qu'il ne faut pas faire. Dans sa déclaration du 13 août le Groupe des 21 laisse entendre que certaines puissances nucléaires du Groupe occidental ont fait obstacle à la reconstitution du Comité spécial. C'est tout simplement faux. La position du Royaume-Uni comme des Etats-Unis, qui estiment que le moment n'est pas venu de donner un mandat de négociation au Comité, est bien connue de chacun. A leur corps défendant, les Etats-Unis se sont engagés dans les discussions visant à modifier le mandat de l'année passée, qui était parfaitement adapté, dans l'espoir que des modifications légères pourraient permettre de constituer le Comité.

Il apparaît désormais très clairement qu'aucun programme de travail et aucune modification du mandat n'auraient bénéficié du consensus. Si le très petit nombre d'Etats qui ne pouvaient pas accepter le mandat de l'année dernière avaient tout simplement dit qu'il n'y avait aucune raison de constituer un comité qui n'aurait pas mandat de négocier, nous nous serions épargné les nombreuses heures gâchées à pérorer sur un programme de travail et à retoucher le libellé d'un mandat.

Les Etats-Unis, comme presque tous les autres membres de la Conférence, estimaient qu'un dialogue structuré sur les essais nucléaires aurait été utile à la Conférence; un ou deux autres Etats n'ont pas été de cet avis. A l'avenir, épargnons-nous les vains débats de pure forme sur la procédure. Ayons la franchise de mettre de côté les questions sur lesquelles nous savons que nous divergeons irrémédiablement et concentrons-nous sur les points où nous pouvons obtenir des résultats.

Le PRESIDENT : Merci Monsieur l'Ambassadeur pour vos paroles aimables et encourageantes à mon égard et pour la déclaration que vous venez de faire et dont il sera pris note.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde, l'ambassadeur Shah.

M. SHAH (Inde) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, ma délégation a déjà eu l'occasion de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence. Nous notons avec satisfaction que, comme nous le pensions, les travaux de la Conférence du désarmement progressent sans heurt sous votre direction avisée.

J'ai demandé la parole aujourd'hui pour informer toutes les délégations présentes que les ministres des affaires étrangères de l'Inde et du Pakistan ont signé à New Delhi, le mercredi 19 août 1992, une déclaration commune sur l'interdiction complète des armes chimiques. Dans la perspective d'un aboutissement rapide des négociations de la Conférence du désarmement relatives à une convention universelle multilatérale sur l'interdiction des armes chimiques, l'Inde - vous vous en souviendrez - avait proposé un accord bilatéral avec le Pakistan l'année passée et, lors de la série précédente de pourparlers au niveau des ministres des affaires étrangères entre l'Inde et le Pakistan, on était convenu d'étudier la possibilité de faire une déclaration conjointe sur l'interdiction complète des armes chimiques.

J'ai le plaisir d'informer la Conférence du désarmement que, aux termes de la déclaration commune sur l'interdiction complète des armes chimiques signée hier, l'Inde et le Pakistan se sont engagés à ne jamais mettre au point, fabriquer ou acquérir de toute autre façon des armes chimiques dans aucune circonstance, à ne jamais utiliser d'armes chimiques ni à aider, encourager ou pousser quiconque d'aucune façon à mettre au point, à fabriquer, à acquérir, à stocker ou à utiliser des armes chimiques. Les deux pays ont rappelé qu'ils étaient décidés à devenir parties originaires à la convention proposée. Ils se sont engagés à coopérer mutuellement en vue de l'élaboration définitive et de l'adoption d'une convention globale sur les armes chimiques qui garantirait la sécurité de tous les Etats et encouragerait à utiliser pleinement les acquis de la chimie susceptibles d'applications pacifiques, en particulier pour le progrès économique des pays en développement. Ces derniers exerceraient leur droit à développer leur industrie chimique et à tirer parti de ses applications et produits à des fins exclusivement pacifiques et pour le bien de leur peuple. Confirmant leurs déclarations unilatérales respectives sur la non-détention d'armes chimiques et leurs engagements respectifs aux termes du Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires ou de moyens bactériologiques signé à Genève le 17 juin 1925, et rappelant les dispositions pertinentes de l'Assemblée générale qui confirment la validité du Protocole de Genève de 1925, les deux parties se sont dites convaincues qu'une interdiction complète et efficace des armes chimiques contribuerait à la sécurité de tous les Etats, et elles ont insisté sur la nécessité de conclure le plus rapidement possible, dans le cadre de la Conférence du désarmement, une convention universelle à cette fin. Dans cette déclaration conjointe, les deux pays ont réaffirmé leur attachement à une paix durable et au développement de relations amicales et harmonieuses et reconnaissent le rôle que des mesures de confiance de ce type peuvent jouer dans la promotion de relations bilatérales reposant sur la confiance mutuelle et la bonne volonté.

(M. Shah, Inde)

Puisque j'ai la parole, Monsieur le Président, j'ajouterai quelques mots personnels à l'hommage que vous venez de rendre à l'ambassadeur Negrotto Cambiaso, qui doit nous quitter bientôt. Nous regrettons de le voir partir, tout en nous réjouissant de savoir qu'il endossera des responsabilités encore plus importantes dans son pays. Je lui présente tous mes vœux de succès dans ses activités futures.

Le PRESIDENT : Merci Monsieur l'Ambassadeur des paroles aimables que vous m'avez adressées et pour la déclaration très importante que vous venez de faire.

Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade ?
Je donne la parole à la délégation du Royaume-Uni.

Sir Michael WESTON (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi de me joindre à tous ceux qui se sont réjouis de vous voir occuper la présidence au moment où la Conférence en est au stade ultime de ses travaux relatifs à la Convention sur les armes chimiques. Je me joins aussi à vous pour présenter mes meilleurs vœux à notre collègue italien qui, à notre grand regret, nous est arraché pour s'occuper de questions encore plus importantes.

J'ai demandé la parole pour appeler l'attention de la Conférence sur une déclaration faite hier à Londres par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères, qui a dit que l'interdiction universelle des armes chimiques était depuis de nombreuses années un des principaux objectifs du Royaume-Uni en matière de maîtrise des armements. Nous avons mis nos propres armes chimiques au rebut pendant les années 50 et avons proposé un projet de convention dès 1976. Le porte-parole a ajouté que nous nous félicitons beaucoup du projet de convention qui avait été présenté et qui était à nos yeux, comme pour beaucoup de délégations, définitif. Il représente le point d'aboutissement de tous nos efforts. La Convention apportera une contribution essentielle à la paix et à la sécurité internationales. Elle interdira la détention, la mise au point et l'utilisation d'armes chimiques. Elle exigera de tous les Etats qui possèdent des armes chimiques qu'ils les détruisent sous contrôle international. Elle établira aussi le régime de vérification le plus intrusif qui ait jamais été établi dans aucun domaine de la maîtrise des armements; ce régime contribuera à renforcer la confiance et dissuadera de tricher. Le Royaume-Uni prie instamment tous les Etats d'accepter le projet de convention et de le signer le plus tôt possible.

Le PRESIDENT : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, de vos aimables paroles à mon égard et de nous avoir fait part de cette importante déclaration de votre gouvernement. Y-a-t-il une autre délégation qui à ce stade souhaiterait encore intervenir ? Ce n'est pas le cas.

J'aimerais maintenant passer à d'autres questions. Comme vous le savez, le secrétariat prépare chaque semaine un calendrier des réunions de la Conférence, mais, avec la conclusion des travaux de presque tous les organes subsidiaires, nous envisageons seulement la séance plénière qui

(Le Président)

se tiendra le jeudi 27 août, ainsi que deux réunions demandées par le Président du Comité spécial des armes chimiques, les lundi 24 et mercredi 26 août à 15 heures. Pour le moment donc, nous n'avons pas cru nécessaire de faire circuler un calendrier hebdomadaire.

Comme prévu dans le calendrier des activités de la Conférence pour cette semaine, nous tiendrons dans une demi-heure une consultation officielle sur le projet de rapport annuel à l'Assemblée générale. Nous avons décidé d'accorder cette demi-heure pour que diverses instances puissent encore se consulter entre elles sur quelques points de l'ordre du jour qui font encore difficulté. J'espère que les délégations seront ponctuelles car j'ai l'intention de commencer sans délai ces consultations officielles. Cette réunion sera suivie d'une consultation ouverte à tous les membres de la Conférence. Elle sera présidée par l'ambassadeur Zahran en sa qualité de Coordonnateur spécial pour le point 9 de l'ordre du jour, portant sur la question de la transparence dans le domaine des armements.

L'ordre du jour étant épuisé, je vais donc lever la séance. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le jeudi 27 août, à 10 heures.

La séance est levée à 10 h 50.
